

ORDONNE', que Mr. *Papineau*, père, Mr. *Dénéchau*, Mr. *Robitaille*, Mr. *Coffin*, et Mr. *Bell*, composent le dit Comité.

Conformément à l'ordre, Mr. *Dénéchau*, du Comité de toute la Chambre auquel avoit été référé le *Bill* pour ériger une Prison Commune dans le District des *Trois-Rivières*, et pourvoir aux moyens d'en défrayer les dépenses, a fait rapport des amendemens faits au *Bill* par le Comité : et il a lu le rapport à sa place, et ensuite l'a délivré, avec le *Bill*, à la Table du Greffier, où les amendemens ont été lus une fois en entier.

Sur motion de Mr. *Coffin*, secondé par Mr. *Bruneau*,

ORDONNE', que la question de concurrence soit mise, Vendredi prochain, sur les dits amendemens.

Mr. *Coffin*, accompagné des autres Messagers, a fait rapport à la Chambre, que son Adresse de Lundi dernier, à Son Excellence le Gouverneur en Chef, le priant de vouloir bien ordonner aux Officiers à qui il appartient, de mettre devant cette Chambre, le Procès Verbal, les plans et papiers relatifs au Pont qui doit être construit sur la Rivière *Montmorency*, avoit été présentée à Son Excellence, qui avoit bien voulu dire qu'il donneroit des ordres en conséquence.

Les autres ordres du jour étant lus,

Sur motion de Mr. *Lee*, secondé par Mr. *Robitaille*,

ORDONNE', que le dit ordre du jour soit remis.

RESOLU, que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre sur le *Bill*, pour ériger un Pont sur la Rivière *Montmorency*, et pourvoir aux moyens d'en défrayer les dépenses, et à l'entretien d'icelui, et sur les amendemens rapportés au dit *Bill* par un Comité Spécial.

RE-